



DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Chicoutimi, le 29 mai 2003

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec (Qc)
G1R 6A6

Objet : **Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac-réservoir Kénogami**

Madame,

Pour le bénéfice de la Commission, voici la réponse de notre équipe en santé environnementale à votre interrogation.

Question de la Commission

Le mercure libéré dans le réservoir Pikauba pourrait-il contaminer les personnes par d'autres voies que par la consommation de poisson ? Veuillez expliquer.

Réponse

Dans le contexte de la création d'un lac-réservoir, la consommation régulière de poisson de pêche sportive représente la principale voie d'exposition d'une population au méthylmercure. Cette exposition est associée à l'activité de décomposition de la matière organique suite à la mise en eau d'un réservoir et au phénomène d'amplification suivant les maillons de la chaîne alimentaire, des micro-organismes aux organismes prédateurs.

Ainsi, le méthylmercure peut atteindre dans le muscle des poissons prédateurs 10 000 à 1 000 000 fois la concentration retrouvée dans l'eau. À titre d'exemple régional (*Bleau, H. 2002. L'effet des inondations de juillet 1996 sur les lacs et les rivières de la région du Saguenay : contamination de l'eau, des sédiments et des poissons par les substances toxiques. Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère de l'Environnement du Québec, 59 pages et annexes*), la teneur moyenne en mercure dans la chair d'ombles de fontaine vivant dans le lac réservoir Ha! Ha! était en 1999 de 110 000 pg/g (ou 0,11 pm) pour les spécimens de petite taille (18 cm) et d'environ 500 000 pg/g (ou

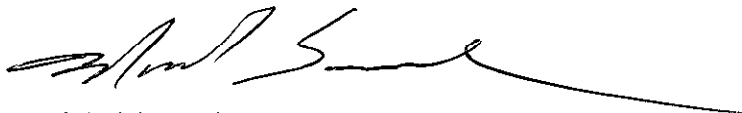
... 2

0,50 ppm) pour les spécimens de plus grande taille (30 cm) comparativement à des concentrations variant de 1 à 5 ng/L mesurées dans l'eau de surface de ce lac. Dans cet exemple, la consommation humaine de cette eau à ces faibles concentrations ne représente pas une exposition significative (à titre indicatif, la norme pour l'eau potable est de 1000 ng/L).

La bioaccumulation du méthylmercure s'observe aussi chez certains oiseaux piscivores (harle ou bec-scie, balbuzard, cormoran, plongeon ou huart) et chez certains mammifères piscivores (vison, loutre) susceptibles de fréquenter le secteur du lac Pikauba. Les habitudes de consommation de la chair de ces animaux – non documentées localement – sont généralement occasionnelles, sinon nulles, et ne représenteraient pas une part importante des risques pour la santé humaine.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer de nouveau avec nous.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.



Michel Savard
Agent de recherche et de planification en santé environnementale
(418) 545-4980 poste390
ML/js

c.c. : Dr Andy Kennedy, Directeur de santé publique, RRSSS-02
Dr Léon Larouche, médecin-conseil en santé environnementale, RRSSS-02